



CITÉ SCOLAIRE

Chateaubriand

ACADÉMIE RENNES

Comboulog

Lycée Chateaubriand



Rentrée 2022

700 Élèves - 22 Classes





Mot de la Provisseure

La Cité scolaire Chateaubriand de Combours accueille un peu plus de 1300 élèves, 650 collégiens et 670 lycéens répartis dans 45 classes et encadrés par 175 personnels dont 110 professeurs.

Un établissement ouvert sur le monde qui l'entoure et les horizons plus lointains, un climat scolaire serein, une ambition éducative marquée, une restauration à grande échelle et d'excellente qualité, des travaux d'extension et de rénovation programmés par la Région Bretagne et le Conseil départemental afin d'offrir un cadre de travail adapté à la pédagogie du XXI^{ème} siècle (fin des travaux prévue pour 2025).

Les 4 parcours d'Education artistique et culturelle (sportive/linguistique/numérique), Avenir, de Santé et Citoyen sont conçus dans la continuité des apprentissages de la 6^{ème} à la classe de Terminale.

La préparation aux examens du Diplôme National du brevet (DNB) et du Baccalauréat est une priorité pour le collège et le lycée, une évaluation exigeante mais toujours bienveillante est pratiquée par l'équipe pédagogique. Notre conviction que chacun peut toujours progresser nous permet de porter une ambition pour tous les élèves qui nous sont confiés.

La Provisseure,

Catherine PENVERN

L'ÉQUIPE PEDAGOGIQUE et ÉDUCATIVE

I. L'Equipe de Direction

La Proviseure : ☞ Madame PENVERN

La Proviseure-adjointe : ☞ Madame GESRET

La Conseillère Principale d'Éducation (CPE) : ☞ Mme DUMOIS

La Secrétaire de direction et de scolarité: ☞ Mme RINGOT

Les Adjoint-gestionnaires : ☞ Monsieur JOUBERT et Monsieur LE POTTIER

L'Agent Comptable : ☞ Monsieur GAZEAU

II Les Personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation

L'équipe pédagogique: 50 professeur(e)s

Les Agents de Laboratoire : 3

Les Assistants de Langues : 2

Les Professeurs Documentalistes : ☞ Mesdames DELECOUR et DUMONT

Les Assistants d'Éducation (ASEN) : 6

Les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) : 3

Les Conseillers d'Orientation Psychologue (Psy-EN) : ☞ Mme LOURDAIS et M. DESSANG

III. Les Agents Techniques Territoriaux

Sous la responsabilité de l'Adjoint-gestionnaire, les Agents Techniques Territoriaux de la Région Bretagne assurent l'accueil, l'entretien quotidien des locaux et équipements du lycée ainsi que la préparation et le service des repas le midi.

IV. Les Personnels de Santé et de Service Social

Le Médecin Scolaire: ☞ Centre Médico-scolaire de Saint Malo

L'Infirmière : elle assure une permanence deux jours et demi par semaine et peut recevoir les élèves à leur demande ou à celle de leurs parents et de l'équipe éducative. Ses missions sont l'écoute et la relation d'aide ainsi que la coordination-animation des actions santé du CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté).

LE FONCTIONNEMENT DU LYCEE

Le Conseil d'Administration (25 membres) se compose de représentants des personnels du lycée, des parents d'élèves, d'élèves et d'élus de la municipalité et de la Région Bretagne. Le Chef d'établissement en est le président. Il se réunit quatre fois par an pour organiser la vie du lycée, fixer les modalités pédagogiques, éducatives et budgétaires de l'établissement.

Les associations de parents d'élèves permettent une coopération entre les familles, la direction et les professeurs notamment par la participation au Conseil d'Administration et aux conseils de classe.

Organisation quotidienne

Le lycée est ouvert de 8h15 à 18h15. Les cours ont lieu **de 8h35 à 18h** en fonction de l'emploi du temps des classes. Les récréations ont lieu de 10h30 à 10h45 le matin et de 15h50 à 16h05 l'après-midi. Certains dispositifs, projets ou options peuvent se dérouler le mercredi après-midi.

Centre de Documentation et d'Information (CDI)

Fonds documentaire actualisé riche de plus de 12 500 ouvrages (romans, théâtre, poésie, Bandes-Dessinées, mangas, livres documentaires utiles au travail des élèves) et de 45 abonnements à des revues. Comme dans une médiathèque, les élèves peuvent emprunter des livres. Le CDI est également équipé de 13 ordinateurs et d'outils numériques (montage audio, vidéo, webradio).



SUIVI PÉDAGOGIQUE DES ÉLÈVES

- Rencontre parents / professeur principal 15 jours après la rentrée en 2nde
- Rencontre individuelle parents / professeurs au cours du premier trimestre pour tous les niveaux
- Les parents reçoivent par courrier électronique les bulletins scolaires contenant les notes et les appréciations des professeurs ainsi que le bulletin de classe. Rencontre individuelle parents / professeur principal tout au long de l'année en fonction des besoins de l'élève.

Services en ligne

codes de connexion communiqués à la rentrée

- **www.toutatice.fr** : accessible avec un compte **EDUCONNECT**
- **Espace scolarité Pronote**: informations sur la vie de l'établissement, relevé de notes, suivi des absences et retards, cahier de textes complété par les enseignants, emploi du temps de la classe mis à jour au fur et à mesure des absences de professeurs et des modifications liées à l'agenda, menu du service de restauration.
- **Scolarité Services 2nd degré** : demandes de bourse, paiement cantine, orientation.



Orientation et affectation après la 3^e

Inscription au collège et au lycée

Demande de bourse

Fiche de renseignements

Livret scolaire

Scolarité Services

Profitez d'un accès unique aux services et démarches en ligne, tout au long de la scolarité de vos enfants !

Découvrez-en plus sur education.gouv.fr/scolariteservices

Compétences & compétences NUMÉRIQUE ÉCOLE DE LA CONNEXION

- **Site web de la Cité scolaire** pour suivre les événements et avoir accès à des documents, photos et vidéos : <https://citescolaire-chateaubriand-combourg.ac-rennes.fr/>

DISPOSITIFS et PROJETS PÉDAGOGIQUES

Accompagnement Personnalisé

Méthodologie, Remédiation, Approfondissement (Groupes à effectifs réduits)

AP Orientation (Parcours Avenir) : AP assuré par les Professeurs Principaux

4 Parcours éducatifs

- **Parcours Avenir**

Niveau Seconde : Mini-stages en filière technologique ou professionnelle

Stage en entreprise pour les élèves de 2^{nde} volontaires (juin)

Niveau Première : Forum Formations (anciens élèves)

Salon de l'Étudiant à Rennes

Information sur le choix des Spécialités de Terminale

Cordées de la réussite pour quelques élèves volontaires (dispositif OPERA)

Niveau Terminale :

Amphi-lycéens (immersion à l'Université)

Parcoursup, rédaction cv et lettre de motivation

Mobilité régionale, nationale et internationale

Information Vie étudiante

- **Parcours Santé et Parcours Citoyen** : le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) propose un programme d'activités et de prévention décliné sur les trois années de lycée

Le **Conseil pour la Vie Lycéenne** est une instance de l'établissement regroupant 10 élèves élus pour un mandat de 2 ans et des personnels du lycée. Les lycéens font des propositions sur tous les sujets de la vie quotidienne, et le CVL donne un avis sur :

- l'organisation des études, l'accompagnement personnalisé
- l'organisation du temps scolaire, l'information sur l'orientation
- l'organisation d'activités sportives, culturelles et périscolaires, les échanges linguistiques.

- **Parcours d'Éducation artistique et culturelle**: partenariat avec différentes structures permettant des actions culturelles de grande qualité (TNB, Transmusicales).

Langues Vivantes Etrangères

LVA Anglais LVB Espagnol ou Allemand



Echange Norvège (Spécialité LLCE Anglais-AMC)



Echange Allemagne pour les germanistes (Füssen)

Section européenne ESPAGNOL (4^e-Terminale)

- **Modalités pédagogiques:** 2h30 espagnol + 1h d'Histoire-géographie en espagnol (DNL, discipline non linguistique) + 1h approfondissement en espagnol+ 1h assistant de langue
- **Diplômes préparés:**
 - DELE B1: Diplôme validé par l'Institut Cervantes, certification reconnue internationalement qui atteste du niveau de langue espagnole (A2 ou B1)
 - DELE B2 : pour les élèves les plus motivés en Terminale
 - BACCALAUREAT MENTION EUROPEENNE : Epreuve spécifique et facultative du Baccalauréat. Mention reconnue au niveau européen.
- **Mobilité internationale:**
Les élèves de section européenne bénéficient d'un voyage linguistique en Espagne
- **Assistant de Langue:** avec la présence d'un assistant de langue, locuteur natif, les élèves d'Euro sont en contact constant avec la langue espagnole.

Options facultatives en 2nde

- Sciences et Laboratoire, 1h30/semaine
- Management et Gestion, 1h30/semaine

Options facultatives en 2nde, 1^{ère} et Terminale

- option EPS, 3h/semaine. Labellisation « Paris JO 2024 » en cours
- option Latin (Langues et Cultures de l'Antiquité)
- option ARTS, Histoire des Arts + Arts-plastiques
- option ARTS, Théâtre + Cinéma



Les élèves de seconde de l'option arts plastiques ont le plaisir de vous convier à l'exposition

Un autre regard



À partir du jeudi 20 mai 2021, couloir du CDI

Cité scolaire F.R. de Chateaubriand



*Ces options sont ouvertes sous réserve d'un nombre minimum de candidats (20 élèves) et sont contingentées. Les fiches de candidature seront envoyées aux établissements scolaires publics fin avril. Les élèves venant d'un établissement du réseau privé se rapprocheront du secrétariat de scolarité du Lycée Chateaubriand fin avril afin de retirer un dossier de candidature.

La Section sportive NATATION

test d'admission et licence club obligatoire.



Collation matinale après chaque séance d'entraînement



3 options sur le niveau Terminale, 3 heures par semaine :

Option Mathématiques Complémentaires
Option Mathématiques Expertes (Spé Maths obligatoire)
Option Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain.

Les projets pédagogiques de niveaux

- niveau Seconde : Tournoi intellectuel et sportif en Seconde « La tête et les jambes »
+ 1 Projet pédagogique fédérateur par classe (souvent sur 2 jours)
- niveaux Première et Terminale: Festival international de cinéma VO,
Partenariat avec le Théâtre National de Bretagne (TNB)



« la tête et les jambes », 2021

L'organisation pédagogique du lycée

Niveau Seconde, tronc commun d'enseignements :

- Français (4h/semaine), Histoire-Géographie (3h), Éducation Morale et Civique(0,5h), LVA Anglais et LVB Allemand ou Espagnol (5,5h au total), Sciences Économiques et Sociales (1,5h), Mathématiques (4h), Physique-Chimie (3h), Sciences de la Vie et de la Terre (1,5h), Éducation Physique et Sportive (2h), Sciences Numériques et Technologie (1,5h)

Première Générale,

Tronc commun d'enseignements :

- Français, Histoire-Géographie, EMC, LVA Anglais et LVB Allemand ou Espagnol, EPS et Enseignement Scientifique

+ 3 enseignements de spécialité (3x 4h) à choisir parmi les 8 spécialités proposées au Lycée Chateaubriand :

- Humanités, Littérature et Philosophie (HLPHI)
- Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)
- Langues, littératures et cultures étrangères en Anglais (LLCE Anglais) et Anglais Monde Contemporain (LLCE AMC)
- Mathématiques
- Numérique et Sciences Informatiques (NSI)
- Physique-Chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)
- Sciences Économiques et Sociales (SES)

Terminale Générale,

Tronc commun d'enseignements :

- Philosophie, Histoire-Géographie, EMC, LVA Anglais et LVB Allemand ou Espagnol, EPS et Enseignement Scientifique

Les élèves de Terminale doivent choisir **deux spécialités** (2 x 6 heures) parmi les trois spécialités suivies en Première.



Cérémonie de remise des diplômes du Baccalauréat

La voie Technologique, le Lycée propose la filière **STMG** (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion) avec, au choix, en Terminale :
Ressources Humaines et Communication ou **Mercatique**

Première STMG :

Tronc commun d'enseignements :

- Français, Histoire-Géographie, EMC, LVA Anglais (dont 1h d'enseignement de management en Anglais) et LVB Allemand ou Espagnol, EPS et Mathématiques

+ 3 enseignements de spécialité :

- Droit et économie (4h)
- Management (4h)
- Sciences de gestion et Numérique (7h)

Terminale STMG :

Tronc commun d'enseignements :

- Philosophie, Histoire-Géographie, EMC, LVA Anglais et LVB Allemand ou Espagnol, EPS et Mathématiques

+ 2 enseignements de spécialité :

- Droit et économie (6h)
- Management avec, au choix : Ressources Humaines et Communication ou Mercatique (10h)

Les associations du lycée (loi 1901)

LA MAISON DES LYCEENS

La cotisation annuelle est de 12 €. La Maison des Lycéens a un but essentiellement éducatif. Elle tente de renforcer l'esprit de coopération dans l'établissement et au sein des classes. La MDL assure l'organisation, l'animation et le soutien à diverses activités:

- Activités artistiques, manuelles, scientifiques
- Activités de coopération, d'entraide, de solidarité
- Relations avec les associations culturelles
- Contacts et relations internationales



Don aux restos du cœur, 2020

L'Association Sportive

En plus de l'horaire habituel d'Education Physique et Sportive (EPS), les élèves ont la possibilité de pratiquer des activités variées dans le cadre de l'Association Sportive du collège et de l'UNSS (cotisation annuelle : 20 €).

L'objectif est de permettre à chaque élève de s'épanouir, d'améliorer ses capacités ou performances dans une ou plusieurs activités sportives et de favoriser l'intégration de tous au sein de la Cité scolaire Chateaubriand.

Le mercredi après-midi de 13h15 à 16h



Le service de Restauration

La demi-pension est un service rendu aux familles de la Cité Scolaire, les repas sont confectionnés sur place. Le régime de demi-pension comprend quatre déjeuners par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi, forfait DP4)). Une carte de self est remise à l'élève en début d'année scolaire et pour la totalité de la scolarité.

Les élèves de 6ème et 5ème dépendant du transport scolaire ainsi que les élèves inscrits à l'Association Sportive (6è, 5è, 4è et 3è) ou dans les options déjeunent le mercredi midi au restaurant scolaire (forfait DP5).



Le budget de la Demi-pension est autonome, l'ensemble des dépenses de fonctionnement doit être couvert par les recettes (sommes versées par les familles et les personnels). L'inscription à la demi-pension est un **engagement trimestriel**, puisque fondée sur un forfait qui permet de réduire les coûts. Les changements de régime en cours d'année sont tolérés à la fin de chaque trimestre, sur demande écrite de la famille. Un élève externe ne peut être admis à manger au self que de manière exceptionnelle ; dans ce cas, il doit acheter un ticket au tarif de 4€.

Les tarifs: le coût de la demi-pension pour l'année civile 2022 est de 455€ (forfait 4 jours par semaine) ou 570€ (forfait 5 jours par semaine) soit 3,30 € le repas. Il est payable en 3 versements correspondant au nombre de repas, dès réception de la facture trimestrielle. Le paiement s'effectue soit par chèque, en espèces ou par virement. Le prélèvement automatique mensuel est également une possibilité, le formulaire est à compléter dans le dossier d'inscription.

Les tarifs sont très légèrement modifiés par La Région Bretagne au 1^{er} janvier de chaque année.

Soutien financier

Les bourses nationales de lycée sont attribuées en fonction des revenus, le dossier sera remis aux familles à la rentrée scolaire.

Le Fonds Social Lycéen: il s'agit d'une aide ponctuelle qui peut être accordée par le collège aux familles pour les frais de demi-pension ou le financement des voyages pédagogiques. Le dossier est à retirer au pôle gestion.

Les transports scolaires

Démarches d'inscription : en ligne sur www.breizhgo.bzh ou sur formulaire papier à retirer au secrétariat de scolarité. Date limite d'inscription fixée au **15 juillet**. Attention, sauf motif impérieux (déménagement, affectation tardive), une pénalité financière est appliquée par la Région Bretagne, responsable de l'organisation des transports scolaires. Pour illustration ci-dessous, informations communiquées pour la rentrée 2021 (susceptibles de modifications pour la rentrée 2022).



Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh

à compter de la fin mai 2021

Simple & rapide



→ Au-delà du 16 juillet 2021, une majoration de 30 € pour inscription tardive sera appliquée.

→ Photo d'identité obligatoire.

RENSEIGNEMENTS

www.breizhgo.bzh/transports-scolaires

02 99 300 300 Prix d'un appel local

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h

Mail : antennederennes.transports@bretagne.bzh

RÉGION BRETAGNE
Espace territorial de Rennes - St Malo - Redon
Antenne des transports de Rennes
283 avenue du général Patton | CS 21101
35711 Rennes Cedex 7



Lycée FR de Chateaubriand

12 Avenue des Acacias

35270 Combourg

Tél : 02.99.73.05.54

ce.0352533n@ac-rennes.fr

<https://citescolaire-chateaubriand-combourg.ac-rennes.fr/>